AL

ActionLogement

RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE

Vous êtes salarié et vos revenus ont diminué pendant la crise? Nous proposons une aide de 150 euros pendant deux mois pour faire face à vos dépenses de logement.

Vous habitez un logement mal isolé?

Nous proposons une aide jusqu'à 20000 euros pour faire des travaux de rénovation énergétique.

Vous êtes à la retraite et vous souhaitez vivre dans un habitat adapté? Nous proposons jusqu'à 5000 euros pour adapter votre salle de bains et nous finançons la modernisation d'Ehpad.

Et pour tous ceux qui ont besoin d'un logement à loyer abordable plus proche de leur emploi, nous finançons la construction de nouveaux logements en Guadeloupe.

Avec 1 million de logements sociaux et intermédiaires, Action Logement est le premier bailleur de France. Dans le cadre du Plan d'Investissement Volontaire, les partenaires sociaux d'Action Logement s'engagent avec l'État, pour qu'à chaque étape de la vie, le logement ne soit plus un frein à l'emploi. 1,5 milliard d'euros sont investis dans les départements et régions d'outre-mer, pour répondre aux besoins spécifiques de ces territoires.

